

HOROYA

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits polarisent l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Rédaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique : Aguipres
B.P. 191 - Tel. 83-66 - CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE
DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2
La vie dans nos régions la lutte contre les trafiquants
Page 4
Conférences économiques en Afrique
Page 3
Vers une union économique du Maghreb
Sport

L'Afrique réagit contre les agresseurs du peuple congolais

L'invasion du Congo par les forces du mal venues de Belgique par des avions américains ne cesse de soulever l'indignation des hommes épris de paix et de justice. En Afrique et en Asie, dans tous les pays progressistes, les impérialistes sont mis au banc des accusés. En Afrique, pendant que des hommes de paille s'enferment dans un silence coupable, pendant que d'autres expriment

en cela les idées de leurs commensaux néo-colonialistes, d'authentiques fils des masses populaires africaines ont élevé leur voix pour protester contre cette agression sauvage qui n'a d'autre but que de saper l'indépendance africaine. De Conakry à Alger en passant par Bamako et Accra, on réclame dans l'immédiat la réunion de l'OUA. Toutes les forces vives d'Afrique se déploient activement pour barrer la route aux hordes américano-belges.

Il convient de poser à nouveau, entre parenthèses, le problème des colonies et possessions britanniques dont l'une des îles a servi récemment d'escale aux tueurs belges. Nous reviendrons sur ce fait.

Pour éteindre ce foyer dangereux de tension au centre de l'Afrique tous les Africains qui sont également concernés doivent former un front commun. Les réactions, dont nous vous donnons par ailleurs celle guinéenne, attestent de cette prise de responsabilité.

Ainsi dans un communiqué publié à l'issue de la session, la Commission ad hoc sur le Congo, de l'Organisation de l'Unité Africaine « condamne l'intervention militaire étrangère au Congo et proteste auprès des gouvernements des Etats-Unis, de Belgique et de Grande-Bretagne, ainsi que tous ceux qui ont rendu cette intervention possible ». Le communiqué demande en outre la réunion extraordinaire des Chefs d'Etat des pays de l'OUA à Addis-Abebba, le 18 décembre prochain. Il demande que cette réunion soit précédée d'une réunion préparatoire à l'échelon ministériel, les 16 et 17 décembre.

De son côté dans un télégramme adressé à l'Empereur Haile Selassie, le Président Ben Bella a donné son adhésion à la proposition de convocation d'une réunion extraordinaire de l'OUA. « Cette initiative, déclare notamment le télégramme, rejoint l'appel que nous avons déjà lancé à tous les Chefs d'Etat africains et par lequel nous nous déclarons prêts à appuyer toute mesure permettant de préserver l'indépendance de l'Afrique, la dignité des Africains et la paix dans le monde. »

D'autre part, l'Ethiopie, en accord avec un certain nombre d'autres Etats africains s'approprient à proposer l'organisation d'une conférence au sommet à New York, pendant la session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, pour discuter du problème du Congo.

C'est le ministre d'Etat pour

les Affaires étrangères, M. Kétéma Yifru, qui a fait cette déclaration à la presse samedi avant son départ pour New-York, où il va diriger la délégation éthiopienne à la réunion de l'O.N.U.

« Le Congo est certainement le problème le plus urgent qui se pose aux Etats africains actuellement, a-t-il dit, bien que nous ne sachions pas encore s'il sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité. Sur le plan africain, nous avons déjà tenu des réunions des ministres des Affaires étrangères et la commission ad hoc de l'OUA et jusqu'à présent cela n'a pas donné de résultat appréciable. C'est pourquoi nous pensons qu'il faudrait que le problème soit examiné aux Nations Unies. Nous souhaitons que les Chefs d'Etat africains puissent se réunir à l'ONU et coordonner leur action avec d'autres pays non africains mais amis. »

Ouverture de l'Université syndicale ouvrière

LUNDI matin à Conakry, au lieu l'ouverture solennelle de la nouvelle Université Syndicale Ouvrière. Etaient présents à la cérémonie inaugurale, outre les membres du Bureau et de la Commission administrative de la Confédération nationale des Travailleurs de Guinée, les représentants du Parti et du gouvernement, M. Camara Oumar Deen secrétaire d'Etat au Travail, M. Barry Sory ministre de l'Economie rurale M. Diallo Abdoulaye grand syndicaliste bien connu et Ambassadeur itinérant aux Affaires étrangères. On notait également la présence des représentants des fédérations et sections professionnelles.

Dans son discours d'ouverture M. Bah Habib, membre de la C.N.T.G. après avoir souligné la communauté de destin qui unit les prolétaires de tous les pays et l'identité d'aspiration qui uni-

me tous les peuples opprimés en lutte contre l'impérialisme, a souhaité la bien venue aux séminaristes et en particulier ceux qui viennent des Etats frères d'Afrique. « Pour nous a-t-il dit, l'existence de la Guinée se définit par rapport à l'existence de l'Afrique; la Guinée est et demeure au service du continent africain et, par conséquent, partant de chez vous, vous vous retrouvez encore chez vous. »

« Nos remerciements et notre reconnaissance devaient-il déclarer, vont également à notre grand Parti, le Parti Démocratique de Guinée espoir et guide éclairé et sûr de notre peuple, et dont le vaillant secrétaire général, le frère Ahmed Sékou Touré, Président de la République de Guinée, n'a cessé d'être le puissant moteur du mouvement ouvrier guinéen et africain. Il s'est toujours penché avec sollicitude sur la solution des problèmes qui préoccupent notre classe ouvrière et n'a épargné aucun effort pour nous apporter un soutien matériel et moral constant pour une formation accélérée de nos cadres au cours des nombreux séminaires syndicaux déjà tenus depuis 1960 en République de Guinée. »

Parlant de la journée historique du 8 novembre dernier et de son courant rénovateur, l'orateur a poursuivi :

« Nous restons profondément conscients de l'importance historique de cette loi-cadre dans les perspectives de la rénovation et du redressement de notre économie nationale que des commerçants apatrides, des spéculateurs et des trafiquants de tous ordres cherchent par tous les moyens à saboter. La classe ouvrière guinéenne fait et fera tout ce qui lui est possible pour contribuer à l'échec cinglant et à la liquidation complète et définitive de ce courant contre-révolutionnaire afin d'aboutir à l'assainissement et à l'élargissement des bases économiques nationales. »

S'agissant des peuples frères encore en lutte pour leur liberté M. Bah Habib, après avoir fléchi l'attitude des esprits superficiels qui oublient qu'un peuple qui lutte pour sa liberté est un peuple invincible, a ajouté : « De nos jours encore, l'impérialisme international continue à faire orser sur l'humanité et particulièrement sur le continent africain le poids de l'oppression et un régime de persécution et de terreur. »

Au Mozambique, en Angola, en Guinée dite Portugaise, l'im-

Tournée d'inspection du Ministre de la Santé

Le ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, le Dr Diallo Alpha Amadou, en tournée de prise de contact avec les autorités médicales de la Basse-Guinée est arrivé le samedi matin 28 novembre à Forécariah en compagnie de son directeur de cabinet, le Dr Kéita Ousmane.

Comme dans les autres centres visités le ministre de la Santé publique a procédé à l'inspection des installations sanitaires des arrondissements, avant de tenir dans la soirée au chef-lieu de la région, une importante réunion avec les cadres médicaux.

Le ministre de la Santé était entouré outre de son directeur de cabinet, du gouverneur de région, M. Camara Balla, du secrétaire fédéral, M. Touré Sékou Amadou et du médecin chef de la région, le Dr Jean Bouchez.

Tout d'abord, le Dr Diallo Alpha Amadou a exposé l'objet de sa visite, à savoir, une prise de contact avec les responsables et agents de la Santé, à la suite de la prise de ses nouvelles fonctions.

Il devait ensuite souligner le rôle dévolu au secteur médical dans la révolution guinéenne basée sur la recherche du bien-être populaire, en développant les critères requis de chacun et de tous pour mener à bien la mission commune.

L'esprit collégial, le sens des responsabilités, la discipline, la conscience de la vocation, l'éduca-

tion des malades et de la population, enfin, la propriété des agents et des locaux étaient les thèmes développés au cours de cette causerie.

« L'esprit collégial, devait expliquer le Dr. Diallo Alpha Amadou, nécessite une collaboration sincère et étroite des agents, et une saine appréciation des critiques pour une qualification professionnelle toujours plus poussée. »

Le sens des responsabilités, la discipline et la conscience aiguë de la vocation exigent quant à eux, que le subalterne exécute dans les meilleures conditions la tâche qui lui revient, en restant à tout moment animé de l'esprit d'initiative et du souci de mieux faire.

Le Dr. Diallo Alpha Amadou devait ensuite insister sur l'éducation des malades pour circonscrire les menaces de contagion, et celle de la population dans un esprit de la lutte préventive, avant d'insister particulièrement sur la propriété qui doit être pour tout agent de la Santé, la préoccupation essentielle en tant que facteur déterminant, agissant directement sur l'état général du malade.

En conclusion, le ministre de la Santé publique et des Affaires sociales a recommandé l'esprit d'appréciation des choses et motifs qui les inspirent pour une amélioration continue du rendement au service du bien-être de

Messages du Chef de l'Etat

Après l'agression conjointe belgo-américaine contre le peuple frère du Congo, le Président Ahmed Sékou Touré, dans une succession de messages, fait état de l'indignation de la Guinée face à la violation criminelle de la souveraineté des peuples du Congo.

DEMANDE DE CONVOCATION IMMEDIATE D'UNE REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'O.U.A.

Le Chef de l'Etat a adressé à M. Diallo Telli, Secrétaire général de l'O.U.A. le télégramme suivant: *J'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la République de Guinée, de vous demander la convocation immédiate d'une réunion de Conseil extraordinaire des ministres de l'O.U.A. en vue de l'examen de la situation grave créée à la suite du parachutage des troupes belges au Congo.*

Haute considération,
Signé : Ahmed Sékou Touré.

MESSAGES A TOUS LES CHEFS D'ETAT AFRICAINS AU SECRETAIRE GENERAL DE L'O.U.A

Le peuple et le gouvernement guinéens, très conscients de l'exceptionnelle gravité de la situation provoquée dans tous les pays africains par l'intervention militaire étrangère au Congo soutiennent sans réserve la proposition de Sa Majesté l'Empereur d'Ethiopie, relative à une conférence extraordinaire des Chefs d'Etat africains, en vue de prendre toutes décisions indispensables à la sauvegarde de la dignité des peuples africains inséparable du respect de la souveraineté du peuple congolais, et de la paix en Afrique. En cas d'impossibilité, insisterions pour la réunion immédiate des ministres des Affaires étrangères de l'O.U.A

Haute considération,
Signé : Ahmed Sékou Touré.

(Suite page 2)

(Suite page 2)

(Suite page 3)

La vie dans la Nation

Le problème Congolais

Messages du Chef de l'Etat

(Suite de la première page)

A. M. THANT,
SECRETARE GENERAL
DES NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le gouvernement de la République de Guinée donne instruction à son représentant aux Nations Unies en vue d'obtenir la convocation immédiate du Conseil de Sécurité pour examiner la grave situation créée par l'intervention des forces impérialistes au Congo. Nous sommes convaincus que par suite du parachutage des troupes belge à Stanleyville, les événements congolais entrent dans une phase aiguë qui constitue un grand danger pour tout le conti-

ment africain, et menace la paix et la sécurité internationales. Très haute considération. Signé: Ahmed Sékou Touré.

AU PRESIDENT
AHMED BEN DELLA

« J'ai été sensible au télégramme que vous avez bien voulu m'envoyer pour examiner la position de votre gouvernement face à l'intervention des forces impérialistes au Congo. Le gouvernement de la République de Guinée souscrit entièrement à cette position.

Nous avons saisi l'O.U.A. et les Nations-Unies pour qu'une action énergique soit immédiatement prise en vue de mettre fin à cette dangereuse agression pour notre continent. Je vous remercie pour votre louable initiative. Haute considération. Signé: Ahmed Sékou Touré.

Tournée d'inspection

(Suite de la première page)

notre peuple.

Succédant au Dr. Diallo Alpha Amadou, le gouverneur de région, M. Camara Balla a exprimé sa conviction que la région administrative de Forécariah sera dans le domaine de la Santé à la hauteur de la confiance placée en elle par le Parti et le gouvernement, tant comme elle sera dans tous les autres secteurs de notre développement.

Après ces deux interventions, une séance de travail avec les responsables des différents secteurs sanitaires devait permettre d'étudier et de mettre sur pied des mesures susceptibles d'améliorer le rendement et l'efficacité des services.

Avant de lever la séance, le ministre de la Santé publique et des Affaires sociales s'est déclaré confiant dans la réussite de rénovation entreprise, par le souci qui anime les cadres et agents d'améliorer leur qualification et d'œuvrer résolument pour le bien de la population, conformément au programme de notre Parti.

A COYAH ET A KINDIA

Au cours de sa tournée de prise de contact avec le personnel hospitalier de la Région administrative de Kindia, le Dr Diallo Alpha Ahmadou, ministre de la Santé publique et des Affaires Sociales, après avoir présidé les séances de travail avec le personnel médical, a inauguré officiellement vendredi quatre dispensaires construits dans les grandes agglomérations avoisinant la ville de Kindia.

C'est ainsi qu'il a présidé aux cérémonies marquant l'ouverture solennelle du dispensaire de Caravanérail gros quartier de la ville de Kindia, en présence des autorités administratives et politiques de la Fédération. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse de militants et militantes de la section centrale. Le nouveau dispensaire de Caravanérail réalisé en

béton armé desservira entre autres, les quartiers de Yéolé, Condetta, Abbatoir, Gada-Wawa, Koliadi etc.

Le Dr. Diallo Alpha a procédé également à l'ouverture des dispensaires de Mambia 42 km de Kindia, de Friguigbé (20 km et de Bangouya sur la route de Télimélé). Ces quatre unités permettront de décongestionner l'hôpital central de Kindia qui recevait la totalité des malades venant de plus de 50 km à la ronde. Chacun des dispensaires s'est vu affecter un personnel qualifié.

LES TRAFIQUANTS...

Dans le cadre de l'application des décisions issues du meeting historique du 8 Novembre 1964, le Commissariat Central de Police de Conakry vient de mettre fin aux activités néfastes d'une bande de faussaires qui se livraient à un trafic scandaleux de permis de conduire.

L'enquête entreprise, a permis de découvrir deux lots importants de faux documents (permis de conduire et récépissés).

Diallo Adama, principal auteur, avait l'habitude de délivrer de faux permis de conduire qu'il présentait à la signature du Chef de service comme étant des duplicatas. Trente trois cas semblables ont été décelés.

Par ailleurs, il avait déjà établi, 23 faux permis avec des numéros fictifs, qu'il cherchait à faire signer. Il avoue qu'il en cherchait la formule.

Les enquêteurs, ont d'autre part saisi déjà 14 récépissés tenant lieu de permis de conduire qui n'ont jamais existé. Ils ont également constaté que Diallo Adama validait les simples permis - poids légers ou poids lourds en permis de transport en commun moyennant finance.

Nouvelle syndicale

Le bureau national du syndicat des travailleurs des services de Santé conformément à son programme de travail, s'est réuni le vendredi 27 courant à la Bourse du Travail, avec la participation des responsables des trois sections de la capitale.

Il a fait une analyse approfondie de la conjoncture actuelle de la situation des travailleurs de la Santé face aux problèmes de l'heure et arrêté plusieurs décisions concernant l'organisation et la bonne marche du mouvement dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Tirant les leçons de la nouvelle loi-cadre instituée par le Parti Démocratique de Guinée, le bureau ayant toujours clairement défini ses buts dans le cadre de la doctrine du P.D.G. et de la CNTG qui est celle d'un mouvement révolutionnaire, lance un pressant appel à tous les travailleurs des services de Santé pour une vigilance toujours plus accrue dans la lutte engagée contre les trafiquants et les saboteurs de notre économie nationale.

Conscient de ses responsabilités, conscient également de la confiance que lui témoignent les grandes masses travailleuses de la Santé, il entend exprimer de façon nette et claire son indéfectible attachement aux principes du P.D.G. et sa volonté inébranlable pour le triomphe de la révolution guinéenne, de la cause de la dignité et de la liberté africaines.

LA VIE DANS NOS REGIONS

Mission d'Information du B.P.N.

Cinquante-trois comités de base de la région de Macenta ont accueilli dans l'enthousiasme la délégation du B.P.N. conduite par M. Camara Damantang, directeur général des Services de l'Intérieur et composée de M. Toumani Sangaré, secrétaire d'Etat chargé de la Justice et de M. Doré Lama, gouverneur de la région de Dabola.

C'est à 16 heures que le chef de la délégation a ouvert le meeting en présence des membres du bureau fédéral, des membres des comités directeurs de la fédération, des trente conseillers généraux et des délégués des comités de base de la Région.

Le chef de la délégation a fait le compte-rendu de la session de l'Assemblée nationale populaire; compte-rendu comportant notamment le commentaire du statut du P.D.G., la réglementation du Commerce et la lutte engagée contre les trafiquants.

Les militants ont accueilli avec satisfaction les décisions prises lors de la session de l'Assemblée nationale populaire.

Au cours de ce meeting, M. Camara Damantang a également présenté les quatre conseillers généraux élus membres de la Commission de Vérification des biens et le nouveau gouverneur de Macenta El Hadj Tierno Ibrahim.

La délégation a quitté Macenta le lendemain pour poursuivre sa mission à N'Zérékoré.

Réunion du conseil général de la Région administrative de Conakry

La session extraordinaire du Conseil général de la Région administrative de Conakry s'est tenue le 28 novembre 1964 à 10 heures dans la salle de délibérations sous la présidence de son président M. Diop Mamadou.

A l'issue des débats, le Conseil

général a adopté le projet de budget additionnel s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 262.395.817 francs.

Il a également adopté une délibération portant modification des taux de la taxe d'abattage des animaux de boucherie et désigné quatre membres de son assemblée devant faire partie de la Commission de fixation des loyers à savoir:

Kéita Collet, Macauley Paul, Kondé Ansoumane et Sylla Fodé.

Après que le secrétaire général de la Région M. Baldet Boubakar eût fait la lumière sur diverses questions soulevées tout au long des débats la session a été close à 12 heures 30.

Session du conseil général de N'Zérékoré

En application de la loi-cadre du 8 Novembre 1964, le Conseil général de N'Zérékoré a tenu jeudi une session extraordinaire dans la salle de conférence du bureau de la Région en présence des commandants d'arrondissements.

Cette réunion avait pour but, la désignation de quatre délégués au sein de la Commission Régionale de Vérification des Biens.

A l'issue de cette réunion le Conseil a désigné à l'unanimité les camarades dont les noms suivent:

Damagou Zoblélé mou, conseiller général; Dr El Hadj Abdoulaye Barry, conseiller général; Doré Sory, conseiller général; Kourouma Sékou, député.

Ensuite le président du Conseil général a mis l'accent sur la nécessité de lutter amèrement contre les trafiquants.

D'autre part une autre conférence de cadres tenue le 25 novembre a groupé autour du gouverneur de Région, M. El Hadj Abdoulaye Touré, les chefs des services régionaux.

Cette réunion avait à son ordre du jour le compte-rendu détaillé préliminaire des travaux de l'Assemblée nationale populaire et la mission des délégations du B.P.N. qui parcourent nos régions.

Le représentant de l'O. M. S. en tournée en Afrique

Le Docteur Lucien Bernard, représentant personnel du directeur général de l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) et chargé actuellement de la direction de l'O.M.S. pour l'Afrique à Brazzaville, accompagné du Dr Nugent représentant de la zone O.M.S. pour la Guinée, la Sierra-Léone et le Libéria à Monrovia est arrivé lundi à 10 h. 20 par le régulier de la K.L.M.

Les hôtes du ministère de la Santé ont été accueillis par M. Diop, attaché de Cabinet au ministè-

re de la Santé, le Dr Aléko, directeur des Grandes Endémies et le Dr Condé Youssouf, directeur de l'Institut National d'Hygiène.

Le Dr Bernard qui vient de Lagos effectue un voyage d'inspection des services de l'O.M.S. en Afrique Occidentale. Après la Guinée où il doit visiter le projet-pilote d'assainissement de la zone de Coyah et le projet de production de vaccin anti-variologique à l'Institut Pasteur de Kindia, se rendra à Abidjan.

La Guinée... l'Afrique... le monde...

Séminaire syndical

... des populations de ces pays. En Afrique du Sud et en Rhodésie, le régime honteux de l'apartheid a atteint son paroxysme. Et à l'heure où nous parlons, au Congo, l'impérialisme américain, belge, sud-africain et britannique continuent à répandre le sang des Africains au mépris des protestations de tous les peuples épris de justice et de paix.

« Mais nous demeurons fermement convaincus que la victoire reviendra inéluctablement aux peuples africains, y compris bien sûr le peuple congolais qui, au prix de son sang, défend héroïquement sa liberté et sa souveraineté... »

« En s'opposant d'une manière catégorique à la récolonisation du Congo ainsi qu'aux graves préjudices résultant tant de la domination étrangère sur le continent africain, nous profitons de l'ouverture solennelle de ce séminaire pour attirer davantage votre attention, vous responsables des couches sociales les plus conscientes de votre pays, sur le rôle important qui est désormais le nôtre, afin de briser ce grand complot impérialiste qui prétend maintenir par les armes la chaîne de l'esclavage et de l'exploitation. »

« C'est par ce qu'il faut que chacun de nous, ait non seulement du courage, du dévouement et un engagement total en la cause de la révolution africaine, »

Jeudi après-midi au Stade du 28 Septembre, un tournoi présélection de basket-ball, féminin a opposé les formations des établissements secondaires de Conakry-II.

Trois équipes étaient représentées : l'Ecole Nationale de Secrétariat, le Lycée Classique et le Lycée technique.

Ce premier match qui a opposé l'E.N.S. au Lycée classique vit la victoire des futures secrétaires par six points à deux à l'issue d'une partie sans mi-temps.

Le deuxième, disputé en deux mi-temps de 15 minutes permit au Lycée classique de l'emporter (6-2) sur le Lycée technique qui, malgré ses débuts d'entraînement a fourni une partie tout de même encourageante.

Enfin, en une troisième rencontre, l'Ecole Nationale de Secrétariat a battu le Lycée technique par onze points à un qui a ainsi subi sa deuxième défaite de la réunion.

B. ABOU

... syndicaux à l'intention de toutes les organisations ouvrières africaines. ...

Intervenant à son tour, M Oumar Deen, secrétaire d'Etat au Travail, a apporté le salut du Parti et du gouvernement aux séminaristes et exprimé sa conviction qu'à l'issue du séminaire sortiront des cadres conscients de nos problèmes de l'heure.

C. Kéma

Conférences économiques

De nombreuses conférences économiques ont eu lieu au cours de cette semaine en Afrique. A Brazzaville, le Comité de direction de l'Union douanière équatoriale vient de terminer ses travaux après avoir adopté diverses mesures modifiant sa structure et son fonctionnement. Le Comité a adopté notamment trois actes portant modification au code des douanes de l'U.D.E. en ce qui concerne la valeur imposable, les compétences des ministres des Finances de la R.C.A., du Congo et du Tchad en matière de droit et de transaction, et celles du directeur des bureaux communs de douanes de ces trois Etats.

Le Comité a également décidé d'adopter en de plusieurs actes modifiant la réglementation douanière applicable dans les quatre Etats membres.

D'autre part, la conférence sur l'Habitat, organisée à Addis-Abeba par la Commission économique de l'O.N.U. pour l'Afrique (C.E.A.) a interrompu ses travaux à la suite du retour en séance du délégué sud-rhodésien. Les délégués africains avaient décidé, on le sait d'expulser le délégué sud-rhodésien de la conférence en raison de la politique d'apartheid pratiquée par son gouvernement.

Les africains sont résolus en effet de boycotter en tout lieu les tenants de l'apartheid, et c'est pourquoi, à Rome également, le sous-comité de la quatrième conférence régionale Afrique-Océan indien de l'Organisation de l'Association Civile Internationale a adopté la proposition du délégué guinéen M. Sallou Yago Dialla, demandant que l'on élimine toute référence à des opérations algébriques futures entre les Etats africains et la République sud-africaine, le Portugal et les territoires africains sous domination portugaise.

Cette conférence avait été conquise pour établir un nouveau plan pour le trafic aérien civil africain pour les cinq prochaines années.

SPORTS... SPORTS... SPORTS

(Suite de la page 4). Mais la présence d'hommes d'expérience comme Daky M'Bo' Sylla Nabi, notamment sut enrayer tous les dangers créés par Conakry-I.

Ainsi, à la 4e minute, de jeu les Espoirs allaient obtenir un second but par Camara Ali Badara.

EPOIRS 2 CONAKRY-I 0
Disons-le, Conakry-I échaudé une fois déjà en ce championnat national par la Garnison, craignait beaucoup cette rencontre. Et pour éviter une seconde défaite qui pouvait la mettre en fâcheuse posture, se lança résolument à l'offensive et tenta-telle énergiquement d'égaliser sinon de neutraliser son adversaire. C'est ainsi que l'on notera quelques actions dangereuses des champions de Guinée (17e, 23 e 31e minutes) mais qui, malheureusement, ne parvinrent pas à réduire le score.

Il fallait attendre à la 4e minute pour voir Conakry-I concrétiser ses efforts sur un corner que l'ailier droit Ibrahim transforme en but. Le score en resta là jusqu'à la pause.

A la reprise Conakry-I qui venait de faire une première mi-temps assez difficile, entreprit

de refaire son retard. Devenus accrocheurs, ses attaquants se vinrent souvent devant les buts de Youssouf où ils provoquèrent des moments d'affolement dont l'un devait être à l'origine du pénalty égalisateur de Conakry-I (73e minute).

Puis le jeu s'équilibra au milieu du terrain où les deux antagonistes se cherchèrent. Et durant les 14 minutes qui restaient à jouer, les actions furent égales entre deux équipes surchauffées et se méfiant d'un de l'autre.

A la 86e minute, cependant, le dernier mot revint aux Espoirs qui marquèrent leur troisième but sur une erreur de l'arrière central adverse Condé Sékou qui détourna un centre de Camara Ali dans ses propres filets.

Et le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre.

Espoir Bangoura Moussa S Naby, Condé Sory, B. Ousmane C. Daky M'Bo' - C. Aali Badara Diallo Kandja, B. Sory, T. Aly C. Tiany dit Latige.

Conakry-I K. Sory - Diaye Souleymane, Condé Sékou, Soumah Kerfala, Alphonse Corréa Dioubaté Ibrahim K. Ibrahim Dia Badara, S. Mamadouba dit Théodore, Blunki, Sagna Oumar.

Les Universaires dominant le match... mais concèdent le match nul

Temps très chaud. Bonne pelouse. Arbitrage lymphatique de M. Camara Gadirou. Buts pour les Universaires Maxime (73e) pour Conakry-II : Macauley (71e).

Le match Univ. Club - Conakry-II qui eut lieu dimanche après-midi au Stade du 28 Septembre n'avait attiré qu'un public restreint. Cependant l'affiche était alléchante. Durant les 15e premières minutes, les Universaires s'imposèrent à leurs adversaires grâce à leur technique sûre, obligeant ceux-ci à jouer très en défensive, et à n'opérer que par contre-attaques. Ainsi bien qu'ayant connu quelques quelques instants désagréables les Universaires ne purent concrétiser leur supériorité. Notons seulement la 37e minute, où Maxime crocheta deux adversaires et un tir sur la barre de Bouya à la 37e minute. La mi-temps devait être atteinte sur un score nul.

Le premier quart d'heure qui suivit le début de la seconde mi-temps, l'Université-Club se montra encore plus mordant, plus dif-

ficile à contenir pour son adversaire, et James O'Connor fut obligé, à plusieurs reprises, d'exécuter des arrêts souvent difficiles. Malheureusement, les magnifiques combinaisons étaient gâchées comme à plaisir par des shots lamentables qui hérissaient non seulement les supporters des étudiants, mais les spectateur par leur jeu.

Entre temps, les contre-attaques adverses permettaient au portier universitaire Kabelet de se montrer très sûr. Un coup de théâtre allait cependant se produire. Sur une attaque bien menée il est vrai par Peter, une magnifique demi-voleé de 20 m permettait à Macauley d'ouvrir le score pour Conakry-II à la 71e minute.

Nos universitaires avaient-ils besoin de ce coup pour réagir ? Toujours est-il qu'ils se décidèrent aussitôt.

Deux minutes plus tard

Maxime, leur meneur de jeu dans une descente fulgurante et tranchante, égalisait d'un tir croisé qui ne laissa aucune chance à James O'Connor. Le score final devait en rester là malgré l'ardeur des deux équipes.

LE JEU et les JOUEURS

Les Universitaires ont connu tout le bien que nous pensions d'eux, à savoir que leur équipe est farcie de joueurs d'avenir. Nous ne dissocierons donc pas les éléments aussi bien dans les compliments que dans les reproches et conseils, à savoir, en particulier, qu'ils devront garder toujours présent à l'esprit pour progresser et tenir les promesses qu'ils promettent que rien ne s'acquiesse sans travail sérieux et sans la modestie.

Soulignons que les universitaires sont victimes d'un handicap sérieux, qui dès le départ peut sérieusement affecter l'issue d'un match, surtout quand il s'agit d'un adversaire de valeur il s'agit, on l'a deviné, du manque de chaussures de football. C'est là un élément important, tant pour la sécurité des joueurs que du point de vue psychologique. Nous invitons le Haut-Commissaire à la Jeunesse et la Direction des Sports à se pencher rapidement sur ce problème, pour lequel une solution adéquate aurait dû être trouvée depuis longtemps.

Quant à Conakry-II, elle présente cette année une équipe apparemment moins forte que celle de l'année dernière. Il est vrai qu'elle a perdu quelques éléments précieux ; elle peut cependant s'améliorer, car ses joueurs possèdent des arguments techniques valables.

Conakry-II James O'Connor C. Fodé, C. Baba Gallé, C. Mamadouba - Bangoura Ousmane, C. Ousmane, C. M'Bembala, Bangoura Aboubacar, Macauley Joseph, Peter Théodor, S. Soriba Univer Club, C. Morlaye Kabelet, C. Alia, Bah Souleymane Oularé Sory Diop Bappa, Traoré Sory - Baldé Ahmed, T. Mohamed Lamine Fodé Bouya, C. Mamadouba dit Maxime, Kouyaté Kabinet.

Voici par ailleurs d'autres résultats du week-end.

Football 1ère division

Dimanche au Stade fédéral de Conakry-I, Fria a triomphé de la Garnison par 3 buts à 1, remportant ainsi sa première victoire de la saison.

Nouvelles brèves

Monrovia. - Le Président Tubman a inauguré mercredi la première usine de peinture du Libéria.

Accra. - La cérémonie de la pose de la première pierre du futur centre destiné à arbitrer le réacteur atomique du Ghana a été présidée mercredi à Kwabena, à quelques kilomètres au nord d'Accra, par le Président Nkrumah. Le réacteur atomique donné par l'Union Soviétique au Ghana pourra fonctionner espère-t-on en 1966.

Nairobi. - L'expulsion immédiate de l'ambassadeur des Etats-Unis à Nairobi, M. William Attwood, et la fermeture de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale du Kenya ont été demandées au Parlement du Kenya par un groupe de députés appartenant à la « Kenya African National Union » (KANU) Parti au pouvoir.

Les députés ont demandé aussi l'expulsion des diplomates belge et britannique du Kenya si leurs pays ne mettent pas fin à leur « agression au Congo ».

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE
3-34-32

Deux anniversaires

LE TCHAD

La République du Tchad a fêté samedi 28 novembre le quatrième anniversaire de la proclamation de son indépendance. La journée a été fériée et chômée, mais dans un but d'austérité aucune manifestation publique officielle n'a été organisée cette année seuls des bals populaires ont eu lieu dans la soirée dans plusieurs quartiers de la capitale tchadienne.

LA MAURITANIE

Dans la capitale mauritanienne pavoisée comme dans l'ensemble du pays se sont déroulés samedi les cérémonies et manifestations marquant le quatrième anniversaire de l'accession de la République Islamique de Mauritanie à l'indépendance.

Elle a commencé par un grand défilé militaire et populaire. Puis au cours d'une séance solennelle de l'Assemblée Nationale le Président Moktar Ould Daddah comme tous les ans, a prononcé un grand discours sur l'Etat et dégagé les perspectives d'avenir tant sur le plan politique que dans le domaine économique et social.

Le Président de la Mauritanie a déclaré que les Chefs d'Etat de

M. Léon Maka à Moscou

Vendredi matin la délégation gouvernementale guinéenne conduite par M. Léon Maka est arrivée à Moscou où elle a été accueillie par plusieurs personnalités du Parti et du gouvernement soviétique, par M. Maurice Camara, ambassadeur de Guinée à Moscou et par plusieurs autres ambassadeurs africains.

Rappelons qu'au cours d'une courte escale faite à Bamako notre délégation a été fraternellement accueillie par de nombreuses personnalités politiques et administratives maliennes.

«Nous sommes très heureux de l'accueil qui vient de nous être réservé à Bamako a déclaré en substance M. Léon Maka avant son départ.

Lisez et faites lire
Horoya

L'UAMCE se réunira à Nouakchott en février prochain afin de «trouver les formes d'une coopération conciliant à la fois leur volonté de maintenir des liens particuliers entre eux leur appartenance commune à l'O.U.A.»

M. Moktar Ould Daddah a également réaffirmé l'appui de la Mauritanie aux mouvements nationalistes africains en Afrique du Sud, en Rhodésie, en Angola, en Guinée dite portugaise et à la «juste cause des Arabes de Palestine».

Communiqué du Secrétariat permanent des Juristes Afro-asiatiques

Le Secrétariat permanent de la Conférence des Juristes Afro-Asiatiques entend exprimer son indignation devant la nouvelle agression des troupes belges au Congo, réalisée grâce à la complicité de l'armée américaine.

Il considère cette intervention comme une agression caractérisée des gouvernements belge et américain contre le peuple congolais en lutte pour la restauration de sa souveraineté et de son unité compromises par les manœuvres perfides de l'impérialisme.

Il juge cette intervention comme entreprise dans le seul dessein de recoloniser le Congo par le massacre de ses dignes fils et la domestication des autres, d'assurer au capital exploiteur la mainmise totale sur les richesses de l'Afrique au préjudice des peuples africains.

Le Secrétariat permanent des Juristes afro-asiatiques, fidèle aux résolutions de la Conférence des Juristes afro-asiatiques votées lors de la session tenue à Conakry du 15 au 20 octobre 1962, résolutions relatives aux interventions étrangères dans les affaires intérieures des Etats, condamne sans réserve cette agression impérialiste contre le Congo, agression qui bafoue les

L'Information
au service du
peuple et de
sa révolution

A Tanger

Le noyau de la future communauté économique maghrébine est mise en place par les ministres des Affaires étrangères

La conférence des ministres de l'Economie des pays maghrébains Maroc, Algérie, Tunisie et Libye qui était réunie à Tanger s'est terminée dimanche par la signature d'un accord qui est qualifié de «noyau de la future communauté économique maghrébine».

L'accord a été signé samedi à l'hôtel Rif de Tanger, par les quatre ministres : MM. Mansour Coobar (Libye), Ahmed Ben Salah (Tunisie), Bachir Boumaza (Algérie) et Mohamed Cherkaoui (Maroc).

Un «protocole d'accord» approuvé et adopté au cours de la séance finale, est le document de base qui fixe les grandes lignes de la «qualification commerciale, industrielle et minière dans le Maghreb».

Un «Comité permanent consul-

tatif», dont les relations avec le secrétariat de la CEA (Comité Economique Africain) à Tanger sont fixées par un accord spécial. Ce Comité se voit chargé de «promouvoir à la coordination de plans» et de provoquer des réunions à tout moment, des quatre ministres des Affaires économiques. Il doit également «créer un centre d'études industrielles à Tripoli (Libye), et adresser à cet effet une requête au Fonds Spécial de l'O.N.U.

Enfin, le troisième document définit la mission de ce Comité permanent et fixe son fonctionnement. Cet organisme pourra faire appel à la coopération du monde de la CEA de Tanger et charger les experts des centres et «procéder à toutes recherches et d'études» dans le Maghreb, sur les questions économiques et industrielles.

On croit savoir que le financement sera en partie assuré par l'UNECA qui fournira une somme de 1.668.000 dollars. L'UNECA apportera également son aide pour la formation des techniciens et dans les problèmes relatifs à l'organisation du centre.

La décision la plus importante prise par les quatre ministres est la création d'une commission consultative permanente du Maghreb.

Cette commission qui groupera huit membres se réunira tous les trimestres. Sa tâche essentielle sera de veiller à la mise en application des décisions prises, décisions qui prévoient la coordination et l'harmonisation des politiques des pays maghrébains dans les domaines industriel et commercial ainsi que dans

ceux du travail et du tourisme. L'un des premiers projets qui retiendra sans doute l'attention de la commission est celui de la création d'une compagnie aérienne commune «Air Maghreb».

L'harmonisation de la politique commerciale des quatre pays sont des tâches principales de la commission.

Plusieurs délégués ont mis l'accent sur les avantages évidents que représenterait la création d'un **Marché Commun** réunissant les trente millions d'habitants des pays maghrébains. La coordination des systèmes de communications et de télécommunications des quatre pays maghrébains a également été envisagée.

Outre la très grande importance sur le plan économique de l'accord qui vient d'être signé, de source proche de la conférence met l'accent sur les conséquences politiques immédiates que ne manquera pas d'avoir cet accord, notamment en ce qui concerne l'amélioration des rapports entre le Maroc et l'Algérie.

Les quatre ministres ont déclaré que cet accord constituait un grand pas en avant dans la voie de l'unité du Maghreb.

M. Bachir Boumaza a notamment affirmé : «aujourd'hui le Maghreb a acquis une organisation qui mettra en application la politique que nous avons définie. C'est une mesure très importante en vue de la création du grand Maghreb, une mesure qui nous permettra de progresser sur la voie de la libération économique du Maghreb, après la sombre nuit du colonialisme.»

Championnat national de foot-ball

Zone maritime 1ère division :

- Les Espoirs l'emportent difficilement sur Conakry I (3-2)
- Les Universitaires, supérieurs, concèdent le match nul à Conakry II (1-1)

En championnat national de football les rencontres se sont poursuivies samedi et dimanche par une série de trois matches comptant pour les 5e et 6e journées (1ère division) et 4e journée (2ème division). Ces rencontres surtout en première division, n'ont pas apporté à proprement parler de surprises.

Devant un Conakry I transformé et entreprenant les Espoirs l'emportent grâce à Condé Sèkou

Temps doux - Pelouse en excellent état. Arbitrage de M. Aidara Lamine. Buts pour les Espoirs : Kandia (2e) ; Camara Ali (4e); Condé Sèkou (C.A.C. 87e); pour Conakry-I : K. Ibrahima (41e) et Sagna 73e sur pénalty).

Les Espoirs de Guinée restent toujours invaincus depuis le début de la saison. Samedi, en

nocturne, ils ont battu Conakry-I par 3 buts à 2, à l'issue d'une rencontre acharnée, jouée sur un

rythme vif par deux formations décidées à ne pas se faire de cadeaux.

D'entrée de jeu, les Espoirs, par leur intérieur droit Dialic Kandja, partirent à l'attaque

pour se figer dans le camp adverse où ils tentèrent de prendre à défaut la défense de Conakry-I. Mais celle-ci après quelques secondes de flottement se retrouva et contre attaquait, mais avec une certaine imprécision, notamment dans l'exécution des passes, maladroites dont profitèrent les Espoirs pour ouvrir la marque à la 2e sur un magnifique tir croisé de Kandja. Ce but décontracta les partenaires de l'inter droit international, mais il eut aussi pour résultat de contraindre l'équipe de Conakry-I de sortir de sa réserve.

(Suite page 3)